



Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe



NSC/Inf (2009) 18



ALLIANCE OF CIVILIZATIONS

Forum de Lisbonne 2009



PROGRAMME ANNOTÉ PROVISOIRE

« *Créer une culture des droits de
l'homme à travers l'éducation* »

AKDN

AGA KHAN DEVELOPMENT NETWORK

13-14 novembre 2009

Le Réseau Aga Khan
pour le développement
(Centre Ismaili), Lisbonne

Cet événement est organisé par le
Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe
en partenariat avec
l'Alliance des Civilisations,
et le réseau Aga Khan pour le développement
avec le soutien financier de
la Commission européenne
et de la Principauté du Liechtenstein

Information générale

La mission du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales du Conseil de l'Europe, également connu comme le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe (CNS), est de fournir un cadre pour la coopération européenne dans le but d'accroître la sensibilisation du public aux questions d'interdépendance mondiale et à promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et aux principes du Conseil de l'Europe. Le Centre Nord-Sud est souvent décrit comme la fenêtre du Conseil de l'Europe sur le monde, car son but est d'affirmer la pertinence des valeurs défendues par le Conseil de l'Europe par le biais du dialogue et de la coopération au-delà du continent européen.

Forum de Lisbonne

Le Forum de Lisbonne est une plate-forme de dialogue, de partage d'expériences, d'expertise et de bonnes pratiques, entre l'Europe et les autres continents - en particulier le Moyen-Orient, l'Afrique les régions voisines de la rive sud de la Méditerranée. Le forum a été mis en place par le Centre Nord-Sud à partir de 1994 et se concentre sur les questions qui sont au cœur du mandat - et de l'action - du Conseil de l'Europe : les droits de l'homme, la démocratie, l'autorité de la loi. Le dialogue interculturel joue un rôle clé dans ce domaine entre les pays européens mais également entre les relations entre l'Europe et le reste du monde.

Lors de la session de 2008, un nouveau processus a été lancé, en partenariat avec l'Alliance des Civilisations, consacré à un thème d'une particulière actualité : le principe d'universalité des droits de l'homme et sa mise en œuvre au niveau international et régional. Les 10 et 11 novembre 2008, les participants au Forum ont effectué une analyse générale de la situation, 60 ans après la proclamation solennelle de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Sur la base de cette analyse, un programme de travail a été adopté pour les années à venir, en se concentrant sur la promotion, la compréhension et le renforcement des droits humains ainsi que sur les défis présents et futurs dans ce domaine.

Les sujets suivants ont été sélectionnés :

- L'impact de la mondialisation sur les droits de l'homme ;
- Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Libertés d'expression, de conscience et de religion ;
- Les droits de l'homme, base d'intégration de la diversité culturelle ;
- Sécurité et libertés ;
- Créer une culture des droits de l'homme par l'éducation ;
- L'abolition de la peine de mort.

Parmi ces thèmes, « Créer une culture des droits de l'homme par l'éducation » a été celui choisi par les organes statutaires du Centre Nord-Sud pour le Forum de Lisbonne 2009.

Droits humains

La matrice originelle de tout l'édifice des droits de l'homme mis en place aux niveaux international, régional et national, partout dans le monde, reste la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Des efforts spécifiques ont été et sont accomplis au niveau régional pour concrétiser et renforcer l'engagement des États en faveur de la mise en œuvre effective des droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe est lui-même, dans une large mesure, un « enfant » de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une partie essentielle de sa raison d'être est de mettre en œuvre, au niveau du continent européen (en particulier à travers la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne révisée), les idéaux et les principes qui définissent la personne humaine depuis 1948. Son

rôle essentiel dans le domaine de la protection des droits de l'homme, ainsi que dans la promotion de l'État de droit et de la démocratie en Europe, est unanimement reconnu, y compris par l'Union européenne¹.

Éducation aux droits de l'homme

L'éducation aux droits de l'homme est cruciale pour l'application des ces droits. Il est important de connaître et de comprendre le concept de droits de l'homme afin de respecter les droits et libertés des autres et de comprendre nos responsabilités communes pour les mettre en œuvre dans les sociétés. Ainsi, l'éducation aux droits de l'homme doit être présente à travers le système d'éducation dans son intégralité et dans les tous les contextes d'apprentissage. Selon la communauté internationale, l'éducation aux droits de l'homme est définie comme une éducation, une formation et une information dont l'objectif est de créer une culture des droits de l'homme. Ceci est mené à bien par le partage des connaissances et compétences afin de renforcer les valeurs qui promeuvent les droits de l'homme tout comme l'encouragement à prendre part, promouvoir et défendre les droits de l'homme.

Le 10 décembre 2004, suite à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation aux droits de l'homme (1994-2004), l'Assemblée générale des Nations Unies a lancé le Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme. Son objectif est d'améliorer la mise en œuvre des programmes d'éducation aux droits de l'homme à tous les niveaux par le biais de la coopération, de l'international au local. De plus, les objectifs constituent un cadre d'action et entraînent la promotion d'une compréhension commune des principes de base des droits de l'homme. Le Programme mondial se compose d'une série de phases dont les premières couvrent la période 2005-2009 et mettent en avant l'éducation primaire et secondaire.

Lors de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme le 10 décembre 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2008-2009 comme l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme. Son but est d'élargir et d'approfondir l'apprentissage des droits de l'homme selon les principes d'universalité, indivisibilité, interdépendance, impartialité, objectivité, non-sélectivité, dialogue constructif et coopération. Elle doit protéger et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales y compris le droit au développement.

Dans ce contexte, diverses organisations régionales intergouvernementales ont été très actives dans la promotion de l'éducation aux droits de l'homme en tant qu'élément essentiel de leurs politiques et dans le cadre de leur mission de promotion et de soutien des droits de l'homme et de la conscience. Le Conseil de l'Europe a, en particulier, un bilan impressionnant en ce sens par le biais des programmes à long terme de la Direction de la jeunesse sur l'Éducation à la citoyenneté démocratique et l'Éducation aux droits de l'homme ainsi que par son assistance et son soutien aux Nations Unies dans la mise en œuvre du Programme mondial au niveau européen. De plus, la Direction de la jeunesse a lancé un programme spécifique de jeunesse sur l'éducation aux droits de l'homme en 2000 qui représente une importante contribution visant à consolider l'éducation aux droits de l'homme et leur apprentissage à travers l'Europe. Depuis ses débuts en 1990, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe est engagé dans l'éducation à la citoyenneté mondiale, laquelle comprend les dimensions globales de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits humains.

D'autres initiatives régionales importantes existent déjà ou sont en cours de mise en place en Afrique, Asie du Sud-Est, Amérique latine et Moyen-Orient. Sur le continent africain, l'Union africaine (UA) a été déterminante concernant l'adoption de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples,

¹ Cf. le Memorandum d'accord signé en mai 2007 entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, qui souligne (para 10) que « le Conseil de l'Europe restera la référence en matière de droits de l'homme, de primauté du droit et de démocratie en Europe ».

dont le but est la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Afrique, engageant les parties signataires à promouvoir les droits et libertés de la Charte à travers l'éducation, la formation et la publication, ainsi que la Charte africaine pour la jeunesse.

En ce qui concerne l'Amérique, l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIHR), institut indépendant, agit en tant qu'un des centres mondiaux les plus importants dans l'enseignement et la recherche académique sur les droits de l'homme et se penche particulièrement sur les problèmes de l'Amérique. Sa mission est la promotion et le renforcement des droits de l'homme établis dans la Convention américaine relative aux droits de l'homme, donnant la priorité à l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles primaires et secondaires, dans les programmes universitaires, la formation continue des fonctionnaires et la formation des employés dans les organisations civiques de droits de l'homme et les institutions publiques.

L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) se consacre principalement au renforcement et à la coordination des activités éducationnelles et culturelles dans le monde arabe. Son but est défini dans la Charte arabe des droits de l'homme qui souligne l'importance d'incorporer les principes des droits humains et les libertés fondamentales dans les programmes d'éducation formelle et non formelle et les formations.

En Asie, l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) – qui comprend 10 États asiatiques – discute actuellement de la création d'une entité sur les droits de l'homme au sein de l'ASEAN, d'ici la fin 2009, qui se pencherait sur les besoins d'institutionnaliser la promotion et la protection des droits de l'homme. Une telle initiative pourrait marquer le début d'un processus dans lequel l'éducation aux droits de l'homme occuperait une place centrale.

Une autre approche sur l'éducation aux droits de l'homme est le Programme de culture de la paix de l'UNESCO. Ce programme a été créé en 1994, suivi par l'Année de la culture de la paix (2000) qui s'est transformée en Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non violence pour les enfants dans le monde (2001-2010). La culture de la paix est définie comme un ensemble de valeurs et d'attitudes qui rejettent la violence en essayant de résoudre les racines des problèmes par le dialogue et la négociation. Il existe quatre principales catégories de travail dans le programme : éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie ; combat contre l'exclusion et la pauvreté ; défense du pluralisme culturel et dialogue interculturel ; prévention des conflits et consolidation de la paix.

Buts et objectifs

L'objectif principal du Forum de Lisbonne 2009 est la promotion de la création d'une culture des droits de l'homme par le biais d'une action quadrilogue : gouvernements, parlementaires, autorités locales et régionales, société civile.

Les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir le dialogue sur l'éducation aux droits de l'homme et explorer les différentes conceptions de celle-ci ;
- Renforcer la coopération entre les organisations internationales concernant l'éducation aux droits de l'homme ;
- Partager les expériences, expertises et bonnes pratiques entre l'Europe et les autres continents et identifier les défis que rencontre l'éducation aux droits de l'homme et élaborer une action conjointe sur la façon dont peuvent être relevés ces défis ;
- Explorer différentes manières de faire la promotion de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes et par le biais des organisations de jeunesse et discuter des stratégies et approches pour l'éducation aux droits de l'homme dans le travail de la jeunesse ;

- Contribuer au processus de consultation qui conduira à l'adoption d'une recommandation par le Comité des Ministres soutenant l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les États membres du Conseil de l'Europe ;
- Soutenir le processus devant mener à l'adoption d'une déclaration sur l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre des Nations Unies (« Initiative de Marrakech »).

Organisation et méthodes de travail

Les organisateurs du Forum de Lisbonne 2009 sont le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et l'Alliance des Civilisations en partenariat avec le Réseau Aga Khan pour le Développement. Des discours d'orateurs principaux, de courtes interventions et des discussions auront lieu en français et en anglais avec une traduction simultanée de/vers ces deux langues disponible au long de la conférence.

En parallèle du Forum de Lisbonne, une exposition avec des stands sera organisée pour les organisations de droits de l'homme, les professionnels de l'éducation et les praticiens afin qu'ils présentent leur travail dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et que soit permis un échange d'expériences sur les outils, les méthodes, les projets etc. Cette exposition se poursuivra après la clôture du Forum, jusqu'au samedi 14 en fin d'après-midi.

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

08h30 Enregistrement des participants

09h00 Allocutions de bienvenue

Nazim AHMAD, Représentant du Réseau Aga Khan pour le développement

António COSTA, Maire de la ville de Lisbonne

09h15 Session d'ouverture

Jorge SAMPAIO, Président du Forum de Lisbonne et Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations

Deborah BERGAMINI, Présidente du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud

José Manuel BARROSO, Président de la Commission européenne (message vidéo)

Maud de BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

10h00 Session d'introduction

Thomas HAMMARBERG, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Message d'Ekmeleddin IHSANOGLU, Secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, lu par l'Ambassadeur HEMAYETUDDIN

10h30 Pause café

11h00 Session de travail I – Construire une citoyenneté mondiale à travers les droits de l'homme – Stratégie mondiale pour renforcer l'éducation aux droits de l'homme

Modérateur : Denis HUBER, Directeur exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

Orateurs principaux :

Marcia KRAN, Directrice du Département recherche et droit au développement, Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies

Angela MELO, Directrice, Division des droits de l'homme, de la sécurité humaine et de la philosophie, UNESCO

Kirsten MLACAK, Chef du Département des Droits de l'homme du BIDDH / OSCE

Abdollah JASSBI, Président de l'Université Azad, Téhéran

Débat

13h00 Déjeuner et Exposition

**14h30 Session de travail II – Les approches régionales de l'éducation aux droits de l'homme
– défis et bonnes pratiques**

Modératrice : Sandra MONTEIRO, Directrice du “Monde Diplomatique” au Portugal

Orateurs principaux :

Vera DUARTE, Ministre de l'Éducation, Cap-Vert

Mohamed El-Aziz BEN ACHOUR, Directeur-Général de l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO)

Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Directrice générale pour l'éducation, la culture et le patrimoine, la jeunesse et le sport du Conseil de l'Europe

Margaret CRAHAN, Vice-Présidente de l'Assemblée Générale de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (Costa Rica)

Discussion entre les intervenants menée par la modératrice de la session

16h00 Pause café et exposition

**16h30 Discussion plénière : les approches régionales aux droits de l'homme et à l'éducation
pour une compréhension et un dialogue interculturels – comment favoriser une
culture pour la paix ?**

Modérateur : Ana PERONA-FJELDSTAD, Directrice exécutive du Centre européen Wergeland (Norvège)

Contributions de :

Fanny DURVILLE, Coordinatrice du Conseil consultatif de la Fondation Anna Lindh

David KERR, Chercheur à la Fondation nationale de Recherche sur l'Éducation (NFER)

Sarah TOBHI MOTHIA, Coordinatrice au Centre pour l'éducation aux droits de l'homme en Afrique du Sud

Suhas CHAKMA, Directeur du Centre asiatique pour les droits de l'homme en Inde

Ana Maria RODINO, Membre de la Commission pour l'éducation aux droits de l'homme du MERCOSUR

Discussion générale

18h00 Fin de la session

19h00 Réception offerte par António COSTA, Maire de la ville de Lisbonne

20h30 Dîner à l'Hôtel Corinthia, Lisbonne

SAMEDI 14 NOVEMBRE

09h00 **Session de travail III – Les jeunes comme agents de changement dans l'éducation aux droits de l'homme**

Modérateur : Matlotleng Patrick MATLOU, Directeur de l'Institut Africain d'Afrique du Sud (AISA)

Orateurs principaux :

Rui GOMES, Coordinateur du programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme, Direction de la jeunesse et du sport, Conseil de l'Europe

Ana María Almario DRESZER, Secrétaire du Forum Latino-Américain pour la Jeunesse (Foro Latinoamericano de Juventud – FLAJ)

Elshad ISKANDAROV, Secrétaire général du Forum jeunesse pour le dialogue et la coopération de la Conférence islamique internationale (ICYF-DC)

Sofia KALLIO, Vice-Présidente pour les Séminaires et conférences du Comité International de l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA)

Discussion générale

10h30 Pause café et **session de travail** sur les échanges de bonnes pratiques, travail en réseau et recherche de projets pour l'éducation à la citoyenneté mondiale – dirigée par la plateforme portugaise des ONG « *Plataforma* »

11h30 **Conclusions par le Rapporteur général du Forum de Lisbonne**, Felisa TIBBITTS, Directrice exécutive du Human Rights Education Associates (HREA)

11h45 **Session de clôture**

Présidente : Deborah BERGAMINI, Présidente du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud

Peter Andrej BEKEŠ, Ambassadeur de Slovaquie au Portugal, Représentant de la présidence sortante du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Rudolf SCHALLER, Ambassadeur de Suisse au Portugal, Représentant de la présidence entrante du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Bengt LUNDBORG, Ambassadeur de Suède au Portugal, Représentant de la présidence de l'Union européenne

Pedro LOURTIE, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes du Portugal

13h00 **Remarques de conclusion par le Président du Forum de Lisbonne, Jorge SAMPAIO**

13h15 Déjeuner

14h30 Visite guidée du Centre Ismaili (optionnel)

Après-midi Exposition sur les droits de l'homme (optionnel)